

SÉANCE extraordinaire

Le 24 janvier 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 24 janvier 2024, à 12 h 30, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Josée Collin et Meggie Ritchie et monsieur le conseiller Raynald Leblanc.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

SONT ABSENTS : Messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

240124.027 ADOPTION - POLITIQUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS-CADRES DE LA VILLE DE CHANDLER 2024-2028

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'adopter la politique des conditions de travail des employés-cadres de la ville de Chandler 2024-2028 comme déposée par monsieur Roch Giroux, directeur général.

Il est également résolu d'autoriser messieurs Gilles Daraïche et Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville la politique des conditions de travail des employés-cadres de la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240124.028 AUTORISATION - PAIEMENT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ACCUMULÉES - MONSIEUR ROBERT BEAUCHAMP

REPORTÉ

240124.029 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS - HONORAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à Morency Société d'avocats.

NUMÉRO DE FACTURE	DOSSIER	MONTANT
221747	N/d : 766 - 766037 V/d	82.66 \$
221753	N/d : 766 - 766030 V/d	251.03 \$
221754	N/d : 766 - 766034 V/d	35 316.55 \$
221755	N/d : 766 - 766036 V/d	362.33 \$
224210	N/d : 766 - 766039 V/d	1 450.70 \$
224411	N/d : 766 - 766017 V/d	10 669.14 \$
224216	N/d : 766 - 766037 V/d	505.47 \$
224217	N/d : 766 - 766036 V/d	853.48 \$
224218	N/d : 766 - 766020 V/d	1 175.81 \$
	TOTAL	50 667.17 \$

Il est également résolu que ce conseil autorise une appropriation au fonds de roulement d'un montant net de 46 265,73 \$ pour le paiement des factures et que ledit emprunt soit remboursable sur une période de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240124.030 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ALAIN TURCOTTE, ARBITRE – HONORAIRES [ND / MTR 23-77-MCP 23-93]

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de 12 529,08 \$, toutes taxes comprises, à ALAIN TURCOTTE, ARBITRE, représentant la somme à payer de la partie patronale dans le cadre des griefs [ND / MTR 23-77-MCP 23-93].

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240124.031 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Meggie Ritchie propose la levée de l'assemblée à 12 h 57.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche,
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier